

TABLE DES MATIERES

	Page
YANMAR Limited Warranty	3
Limitations	4
Limited Warranty Period	4
Warranty Procedures	5
Purchaser's Responsibility	6
Warranty Modifications	7

MANUEL DE GARANTIE LIMITÉE – APPLICATIONS RECREATIVES

Page laissée blanche intentionnellement

COUVERTURE DE GARANTIE LIMITEE

Yanmar Marine International B.V. (« YANMAR ») fournit le présent Manuel de Garantie Limitée pour vous aider à tirer pleinement profit du moteur YANMAR, des engrenages marins YANMAR by KANZAKI, des engrenages marins YANMAR SAIL DRIVE et/ou des systèmes de commande Yanmar (ci-après les « Produit(s) YANMAR Marine ») que vous avez achetés. Avant l'installation ou l'utilisation de votre(vos) Produit(s) YANMAR Marine, lisez attentivement le présent manuel et le(s) Mode(s) d'emploi applicable(s). Si vous n'avez pas reçu de Mode d'emploi, veuillez contacter votre distributeur ou revendeur YANMAR pour en demander un exemplaire.

YANMAR garantit qu'au moment de l'expédition, les nouveaux Produits YANMAR Marine vendus par elle et ses distributeurs YANMAR Marine agréés répondent à toutes les spécifications applicables et seront exempts de défauts matériels et de vices de fabrication pendant la Période de Garantie Limitée. La présente Garantie Limitée est subordonnée aux restrictions énoncées plus loin dans présent Manuel de Garantie.

LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE EST FOURNIE EN LIEU ET PLACE DE TOUTES AUTRES GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES. YANMAR REJETTE SPECIFIQUEMENT TOUTES GARANTIES IMPLICITES D'ADEQUATION A UN BUT PARTICULIER OU DE QUALITE MARCHANDE, à moins qu'une telle exclusion de garantie ne soit interdite par la loi. SI UNE TELLE EXCLUSION DE GARANTIE EST INTERDITE PAR LA LOI, LES GARANTIES IMPLICITES SERONT LIMITEES DANS LE TEMPS A LA DUREE DE VIE DE LA GARANTIE EXPRESSE.

GARANTIE LIMITÉE YANMAR

YANMAR garantit à l'acheteur au détail d'origine qu'elle procédera à toutes les réparations ou à tous les remplacements nécessaires pour remédier aux défauts matériels et vices de fabrication des Produits YANMAR Marine pendant la Période de Garantie Limitée. La présente Garantie Limitée vous confère certains droits juridiques. Il se peut que vous jouissiez d'autres droits variant d'un Etat à l'autre et d'un pays à l'autre. La présente Garantie Limitée couvre les Produits YANMAR Marine fonctionnant dans toute partie du monde où un service agréé Yanmar est disponible.

MANUEL DE GARANTIE LIMITÉE – APPLICATIONS RECREATIVES

La présente Garantie Limitée peut être transférée à un deuxième acheteur au détail pour autant que YANMAR en soit informée par écrit au moment où le deuxième acheteur prend possession des produits. A ce moment, YANMAR peut, à sa discrétion, demander une inspection par un centre de service YANMAR agréé de tout Produit YANMAR Marine. Si l'un des Produits YANMAR Marine est refusé à ladite inspection, le transfert de la présente Garantie Limitée peut être rejeté. Le coût de l'inspection est à charge de l'acheteur. Le transfert de la présente Garantie Limitée n'en allongera pas la durée. YANMAR rejette spécifiquement toutes garanties expresses ou implicites au deuxième acheteur au détail sauf tel que prévu dans les présentes et rejette toutes garanties expresses et implicites à tout acheteur ultérieur.

Restrictions

IMPORTANT :

Afin de valider votre Garantie Limitée Yanmar Marine, vous devez compléter la fiche de garantie ci-jointe et la renvoyer à Yanmar Marine ou soumettre un Enregistrement de garantie en ligne via le site web de Yanmar Marine à l'adresse www.yanmarmarine.com.

La présente Garantie Limitée ne s'applique qu'aux Produits YANMAR Marine et aux autres produits fabriqués et vendus par YANMAR ou ses distributeurs agréés. YANMAR rejette spécifiquement toutes garanties expresses ou implicites pour des produits fabriqués par d'autres sociétés.

Si un défaut allégué tombe dans la Période de Garantie Limitée et si YANMAR a reçu l'enregistrement de garantie applicable, YANMAR peut, à sa discrétion, remplacer ou réparer tout Produit ou pièce YANMAR Marine. YANMAR procédera à la réparation ou au remplacement gratuitement (pièces et main-d'œuvre). La main-d'œuvre de réparation inclut le coût raisonnable de main-d'œuvre pour retirer et réinstaller les Produits YANMAR Marine et les composants moteurs non-YANMAR du bateau dans lequel le moteur YANMAR est installé, si nécessaire pour exécuter la réparation ou le remplacement sous garantie. Reconnaissez que les moteurs et entraînements diesel marins YANMAR sont des éléments de machines sophistiqués et complexes qui peuvent être affectés par de nombreuses variables associées à toute application donnée et vous comprendrez et conviendrez que toute réparation peut requérir de nombreux efforts pour parvenir à une solution et que ces efforts peuvent exiger un temps considérable.

Période de Garantie Limitée

La présente Garantie Limitée s'applique aux Produits YANMAR Marine vendus par YANMAR et fournis au premier acheteur au détail le ou après le 1^{er} juillet 2004. La présente Garantie Limitée commence à la date de livraison à l'acheteur original. Dans l'éventualité où le bateau contenant

MANUEL DE GARANTIE LIMITÉE – APPLICATIONS RECREATIVES

un(des) Produit(s) YANMAR Marine serait utilisé comme article de démonstration pour la vente ou exposé dans des expositions de bateaux, la Garantie Limitée commencera à courir à partir du moment où tout Produit YANMAR Marine atteint cent (100) heures d'utilisation ou plus. Lorsque vous faites appel au service de garantie, vous devez fournir la preuve de la date de livraison. YANMAR acceptera un Rapport de Livraison dûment complété et signé ou une impression d'un enregistrement Internet exécuté dans les (30) jours de la livraison en guise de preuve de la date de livraison.

Sauf stipulation contraire écrite de YANMAR, la Période de Garantie Limitée standard pour les Produits YANMAR Marine est de vingt-quatre (24) mois ou 2000 heures de fonctionnement suivant la date de livraison à l'acheteur original selon la première de ces occurrences. Une **Garantie Limitée Etendue** ne s'applique qu'aux composants moteurs YANMAR suivants : bloc moteur, culasse, vilebrequin, arbre à cames, carter de volant, carter d'engrenage de distribution, engrenage de synchronisation et bielles. Ces pièces spécifiques sont garanties contre les défauts matériels et vices de fabrication durant soixante (60) mois ou 3000 heures de fonctionnement suivant la date de livraison à l'acheteur original. Cette Garantie Limitée Etendue court simultanément avec la Période de Garantie Limitée standard. Tout Produit ou toute pièce YANMAR Marine réparé(e) ou remplacé(e) sous garantie assumera la Garantie Limitée originale et la Période de Garantie Limitée résiduelle ou nonante (90) jours selon la dernière échéance. D'autres composants moteurs YANMAR soumis aux réglementations EPA peuvent avoir des périodes de garantie étendues tel que requis par la loi. Veuillez vous reporter au Mode d'emploi pour de plus amples informations.

USAGE COMMERCIAL : La Garantie Limitée décrite dans le présent Manuel de Garantie Limitée ne s'applique aux Produits YANMAR Marine utilisés à des fins récréatives et non pour des applications commerciales. Pour les Produits YANMAR Marine vendus ou utilisés dans une application commerciale utilitaire légère, veuillez vous reporter au Manuel de Garantie Yanmar – Applications Commerciales Utilitaires Légères pour toute couverture de garantie applicable.

Procédures de Garantie

Si vous croyez qu'un Produit YANMAR Marine que vous avez acheté ne fonctionne pas conformément aux spécifications applicables ou présente des défauts matériels ou vices de fabrication, vous êtes prié de contacter un distributeur ou revendeur agréé YANMAR dans les trente (30) jours de la constatation du problème. Votre distributeur ou revendeur agréé YANMAR vous communiquera le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du centre de service où vous devez emmener votre(vos) Produit(s) YANMAR Marine pour inspection et/ou réparation. Vous êtes responsable du transport de votre(vos) Produit(s) YANMAR Marine jusqu'au et à partir du centre de service désigné. Cependant, votre distributeur ou revendeur agréé YANMAR peut prendre les dispositions nécessaires pour que l'inspection et/ou la réparation soient exécutées sur place, à la seule discrétion de YANMAR.

Pour trouver le distributeur ou le centre de réparation agréé YANMAR le plus proche, rendez-vous sur www.yanmarmarine.com ou contactez un siège régional YANMAR dans l'un des endroits suivants :

Asie, Moyen-Orient & Océanie
YANMAR ASIA (SINGAPORE) PTE
4 Tuas Lane

MANUEL DE GARANTIE LIMITÉE – APPLICATIONS RECREATIVES

638613 Singapour
Attention : Customer Service
Téléphone – (+656) 861-3855
Fax – (+656) 862-5189

Europe & Afrique :

YANMAR MARINE INTERNATIONAL B.V.
Post Office Box 30112
1303 AC Almere
Pays-Bas
Attention : After Sales Department
Téléphone - +31 (0) 36 549 32 00
Fax - +31 (0) 36 549 35 49

Japon

YANMAR CO., LTD
1-32 Cyayamachi Kitaku
Osaka
Japon
Attention : Quality Assurance Department
Téléphone – 06-6376-6414
Fax – 06-6377-1243

Amérique du Nord, centrale et du Sud et Caraïbes

YANMAR MARINE USA
101 International Parkway
Adairsville, Georgia 30103
USA
Attention : Customer Support Department
Téléphone – (770) 877-9894
Fax – (770) 877-7565

Les articles non conformes ou défectueux doivent être conservés pour inspection par YANMAR ou un distributeur ou revendeur agréé YANMAR et retournés, sur demande, au siège régional Yanmar Marine de votre région. Tout article remplacé en vertu de la présente Garantie deviendra la propriété de YANMAR.

CE QUI PRECEDE CONSTITUE L'UNIQUE OBLIGATION DE YANMAR A VOTRE EGARD ET VOTRE RECOURS EXCLUSIF EN CAS DE RUPTURE DE GARANTIE. Le non-respect des conditions d'introduction d'une réclamation sera assimilé à une renonciation à toutes demandes en dommages-intérêts et autre réparation. **YANMAR OU UN DISTRIBUTEUR OU REVENDEUR AGREE YANMAR NE SERA EN AUCUN RESPONSABLE DES DOMMAGES ACCESSOIRES, SPECIAUX OU CONSECUTIFS**, lesquels dommages englobent, sans limitation aucune, la perte de profits, les frais d'échouage, de lancement, de remorquage, d'entreposage, de mouillage, couverture d'assurance, paiement des salaires, frais de transport, frais de téléphone et kilométrage. Les restrictions de la présente Garantie Limitée s'appliquent indépendamment du fait que vos réclamations reposent sur une rupture du contrat, la responsabilité civile (y compris la négligence et la responsabilité stricte) ou toute autre théorie. Toute action en vertu des présentes doit être intentée dans le délai d'un (1) an suivant la cause qui en est à l'origine à défaut de quoi elle sera prescrite. Certains Etats ou pays n'autorisent pas certaines restrictions de garantie ou pour rupture de garantie. Les restrictions énoncées dans le présent paragraphe ne s'appliqueront que dans la mesure où elles ne sont pas interdites par la loi.

MANUEL DE GARANTIE LIMITÉE – APPLICATIONS RECREATIVES

Responsabilité de l'acheteur et articles exclus de la Garantie

- Exécution de l'entretien régulier et coûts afférents à l'entretien régulier, précisés dans le Mode d'emploi applicable ;
- Tenue de registres de tous les services et entretiens recommandés ;
- Usure normale ;
- Tout Produit, tous accessoires ou pièces YANMAR Marine qui, de l'avis de YANMAR, ont fait l'objet de négligence, d'un usage abusif, d'un accident, d'une installation incorrecte, d'un entretien incorrect, courses et participation à des concours de vitesse ou d'endurance, utilisation de pièces non autorisées ou de pièces non authentiques, exposition déraisonnable à l'environnement ou entretien par un centre non agréé ;
- Frais inhérents aux consommables ;
- Frais de transport de Produit, pièce ou bateau YANMAR Marine dans lequel un(des) Produit(s) YANMAR Marine est(sont) installé(s) jusqu'au et à partir du centre de service désigné par YANMAR pour réparation sous garantie ;
- Conséquence de toute modification ou altération d'un Produit ou pièce YANMAR Marine dont le numéro de série a été retiré, modifié ou altéré de toute autre manière ;
- Conséquence de toute modification ou altération d'une pièce moteur YANMAR identifiée dans la Déclaration de garantie EPA figurant dans le Mode d'Emploi du Moteur YANMAR.
- Conséquence de toute modification ou altération de tout Produit, accessoire ou pièce YANMAR Marine dont l'horomètre ou le sceau de l'horomètre a été retiré ou altéré de toute autre manière ;
- Conséquence de toute modification, retrait ou altération du réglage du ralenti haut de la pompe d'injection, des réglages des limites de carburant et/ou des sceaux de la pompe d'injection.

Modifications de la garantie

Sauf modification écrite signée par les parties, la présente Garantie Limitée constitue l'intégralité de l'accord passé entre les parties concernant les garanties et remplace toutes conventions antérieures, écrites et orales et toutes autres communications entre les parties concernant les garanties. **AUCUNE PERSONNE OU ENTITE N'EST AUTORISEE A FOURNIR D'AUTRES GARANTIES NI A ASSUMER AUCUNE AUTRE OBLIGATION AU NOM DE YANMAR, QUE CE SOIT ORALEMENT OU PAR ECRIT.** Aucun équipementier, constructeur de bateaux, installateur de Produits YANMAR Marine, distributeur de Produits ou équipements YANMAR Marine ni aucune autre personne ou entité n'est autorisé(e) à faire des déclarations ou promesses au nom de YANMAR ou à modifier de quelque manière que ce soit les clauses ou restrictions de la présente Garantie Limitée.

MANUEL DE GARANTIE LIMITÉE – APPLICATIONS RECREATIVES

Page laissée blanche intentionnellement